

Pour préserver votre **santé**, la qualité de **l'eau** et **la biodiversité**,

La commune de **Sainte-Foy-de-Peyrolières** s'engage dans le :



# Zero Pesticide Gestion Différenciée



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**  
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Territori**  
Bureau d'études  
en Aménagement du Territoire et Paysage



# Les Risques liés à l'usage des pesticides sur l'environnement et sur l'homme



SGH 05  
Danger pour la santé



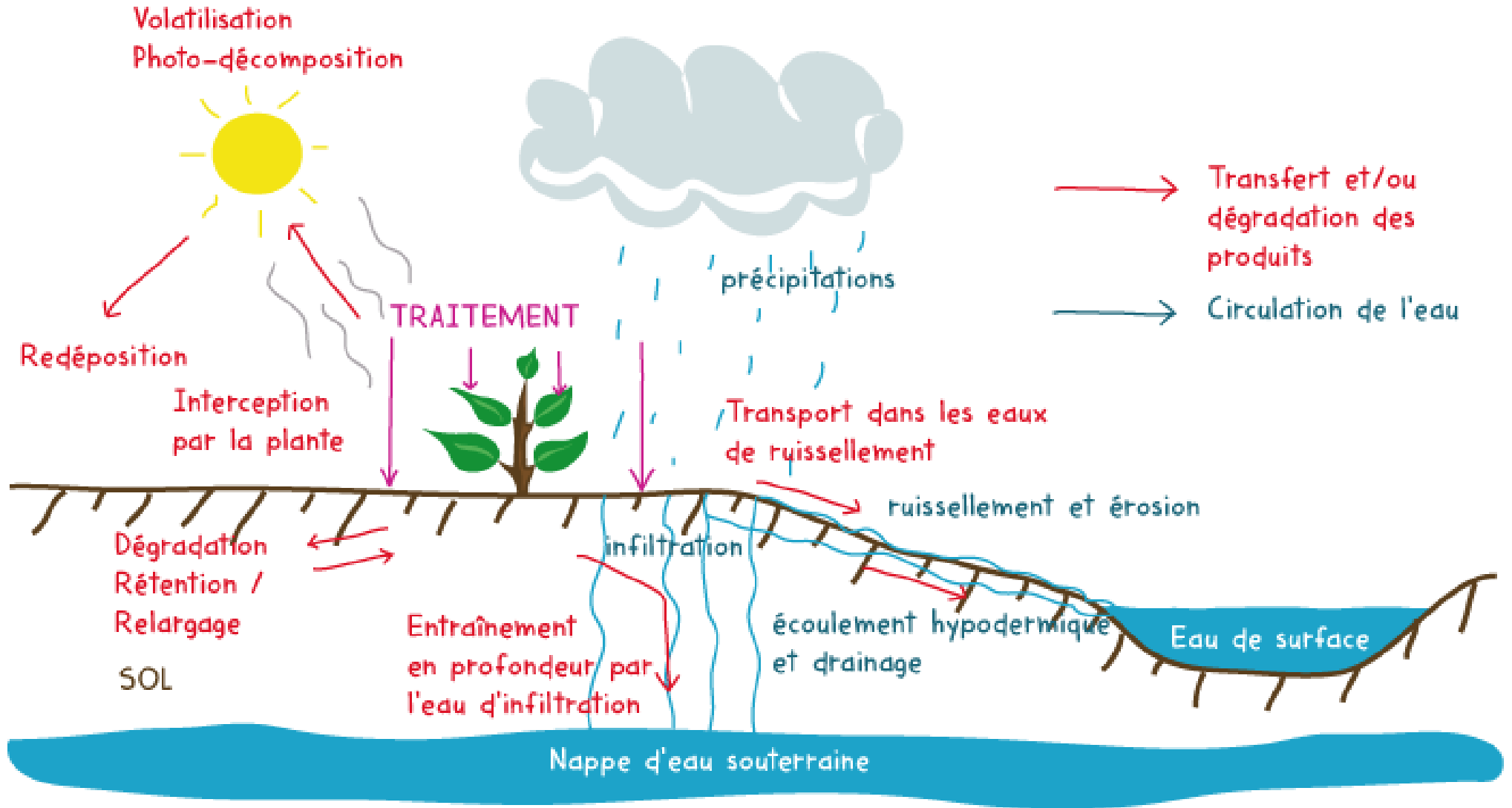
SGH 06  
Toxiques aigus



SGH 06  
Danger pour le milieu aquatique



SGH 05  
Attention



# Les Risques liés à l'usage des pesticides sur l'environnement et sur l'homme



SGH 05  
Danger pour la santé



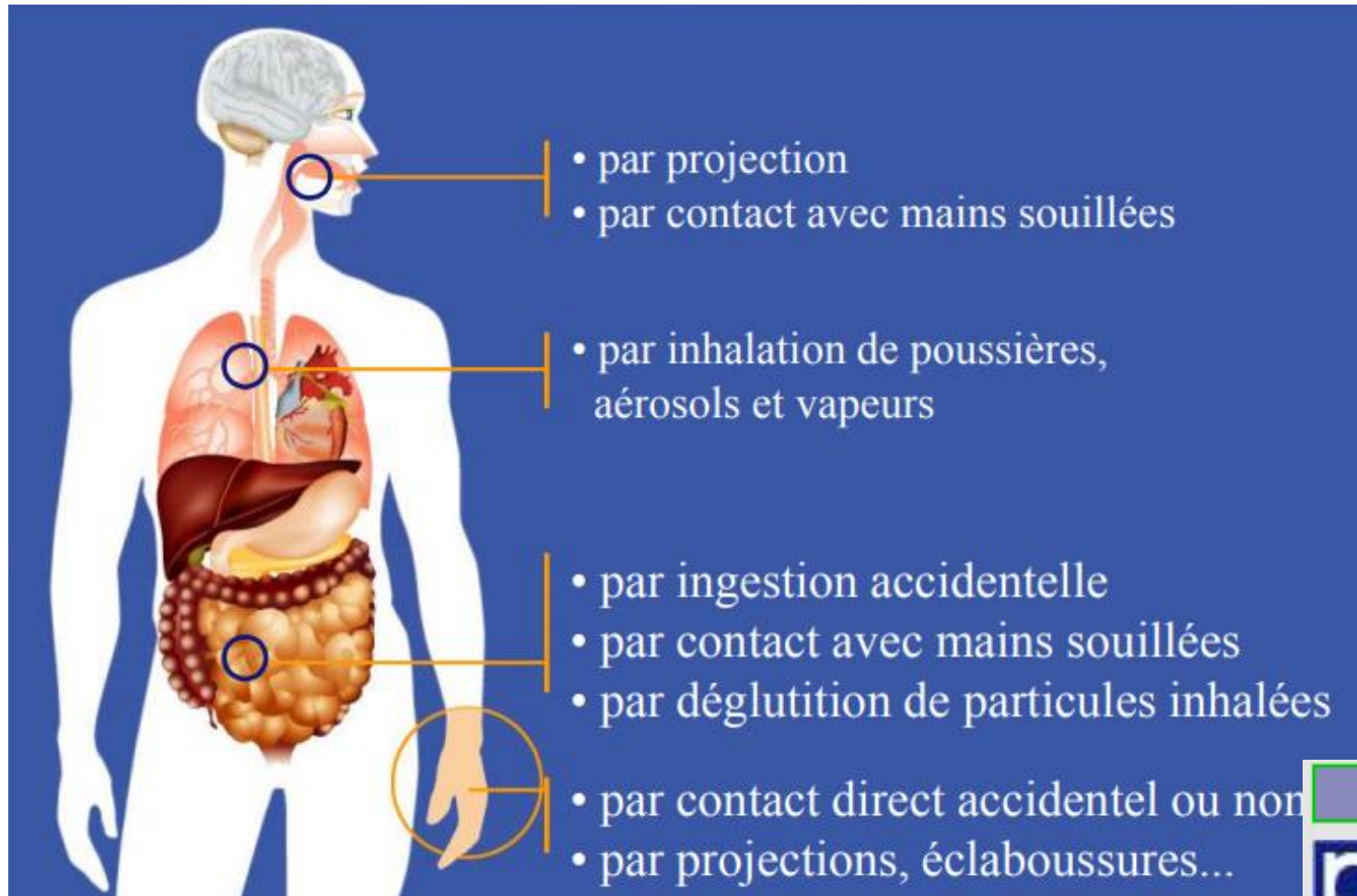
SGH 06  
Toxiques aigus



SGH 06  
Danger pour  
le milieu aquatique



SGH 05  
Attention



Source



# L'obligation réglementaire

=

## La loi LABBE

**LOI n° 2014-110 du 6 février 2014** visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national - Article 1 « Il est interdit aux personnes publiques mentionnées à l'article L. 1 du code général de la propriété des personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques mentionnés au premier alinéa de l'article L. 253-1 du présent code, à l'exception de ceux mentionnés au IV du présent article, pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. Cette interdiction ne s'applique pas aux traitements et mesures nécessaires à la destruction et à la prévention de la propagation des organismes nuisibles mentionnés à l'article L. 251-3, en application de l'article L. 251-8. »

### **Article L253-7 du Code Rural et de la pêche**

**maritime II bis.** -Par exception au II, l'utilisation des produits phytopharmaceutiques est autorisée pour l'entretien des voiries dans les zones étroites ou difficiles d'accès, telles que les bretelles, échangeurs, terrepleins centraux et ouvrages, dans la mesure où leur interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité des personnels chargés de l'entretien et de l'exploitation ou des usagers de la route, ou entraîne des sujétions disproportionnées sur l'exploitation routière







Trame verte et bleue  
Piste cyclable  
Atlas de la biodiversité

**La démarche  
environnementale  
de la commune**

Plantation de haies  
champêtres



**zéro  
pesticide**  
Dans nos villes  
et nos villages



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**  
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTRE  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

**Bio  
Nettoyage**



## *Un bureau d'étude pour nous accompagner*

### ➤ Dans la démarche ZEROPHYTO

- Etat des lieux, cartographies, diagnostic des pratiques
- Définition du projet d'amélioration
  - Propositions d'actions et d'entretien sur chaque site. Création d'un plan de désherbage
  - Présentation de techniques curatives, préventives, réaménagement des espaces et réfection de revêtements

### ➤ Dans une réflexion de gestion différenciée

- Expertise paysagère
- Plan de gestion différenciée

Pour préserver votre **santé**, la qualité de **l'eau** et la **biodiversité**,

La commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières s'engage dans le :



Projet conduit par Territori avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

## Le plan de désherbage communal –

Commune : Sainte Foy de Peyrolières	Nom des personnes ressources ayant complété le tableau : Franck Saint Girons, Lauga Marie Hélène, Guys Dominique	Date 24/11/2017
-------------------------------------	--	-----------------

N°	Nom de la Zone	Type de revêtement/sol	Méthode employée (produits utilisés, doses recommandées) Carte 1	Périodicité d'entretien	Connexion à un point d'eau	Superficie totale de la zone (m <sup>2</sup> )	Superficie désherbée/ entretenue (en m <sup>2</sup> )	Niveaux de risques	Amélioration possible Carte 2	Année de programmation
1	Cimetière Parayre	Gravier Terre	Glyphosate Manuel Tonte/Rotofil	3/an 15/an 15/an	Oui	1400	300 510	Elevé	T.A Mécaniques Thermique Enherbement	2017-2018
2	Salle des fêtes Parayre	Goudron Terre	Glyphosate Tonte/Rotofil	1/an 15/an	Oui	2700	150 1200	Elevé	T.A Mécanique Tonte/Rotofil	2017-2018
3	Chapelle Parayre	Terre	Tonte/Rotofil	15/an	Oui	2000	2000	Elevé	T.A Tonte/Rotofil	2017
4	Cimetière, chapelle et abords la Salvetat	Terre Gravier	Glyphosate Manuel Tonte/Rotofil	3/an 5-6/an 5-6/an	Oui	2250	550 700	Elevé	T.A Mécaniques Thermique Tonte/Rotofil	2017-2018
5	Cimetière Village	Terre Béton Gravier	Glyphosate Manuel Tonte/Rotofil	3/an 5-6/an 5-6/an	Oui	6 300	650 1200	Elevé	T.A Mécaniques Thermique Tonte/Rotofil	2017-2018
6	Place Notre Dame du Lait	Terre	Tonte/Rotofil	5-6/an	Oui	780	780	Elevé	T.A Tonte/Rotofil	2017
7	Monument morts								ques que otofil	2017-2018
8	Boulodro								que	2018
9	Complexe sp abords								otofil	2017

### RECAPITULATIF DES ACTIONS

ANNEES	2016	2017	2018	2019
Nombre de litres consommé	15 L	8 L	0 L	0 L
Superficie traitée chimiquement	10 100m <sup>2</sup>	5 600m <sup>2</sup>	0m <sup>2</sup>	0m <sup>2</sup>
Superficie traitée alternativement	53 490m <sup>2</sup>	57 990m <sup>2</sup>	63 590m <sup>2</sup>	63 590m <sup>2</sup>

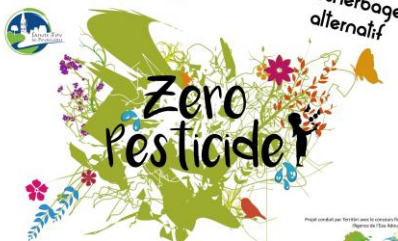
Nom du conseiller ayant établi la préconisation : Franck Saint Girons

Signature et tampon de la société :

Bureau d'études TERRITORI  
14-16, rue d'oursbelle - 65450 BAZET  
☎ 05 62 31 48 77  
SIRET : 534 884 790 0023 - APE : 7112 B  
Agrès pour le conseil indépendant d'une activité de vente ou d'application de produits phytochimiques n°1492218



Pour préserver votre santé, la qualité de l'eau et la biodiversité,  
La commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières s'engage dans le :





# Un bureau d'étude pour nous accompagner

## Expertise paysagère

**Eglise du Bourzac (1)**

**DIAGNOSTIC**




**Situation dans la commune:** Hameau du Parayre, au Sud du bourg, route de Rieumes (D7)

**Usage et fréquentation:** Lieu de recueillement très occasionnel, peu d'offices religieux (1 messe par an, et quelques enterrements). Les abords ne sont pas utilisés. Passage de randonneurs, promeneurs.

**Description et diagnostic de l'espace:** Eglise implantée en bord de route (D50) dont le bâti semble fragile. Un christ sur la croix a été récemment changé. Les abords sont ouverts, une vaste parcelle enherbée, en lisière de terrain agricole et d'un petit bosquets. Un tertre enherbé sert de support à la croix. Un murier platane à proximité offre un ombrage au banc. Récemment, la commune a acheté une parcelle qui permet de rejoindre cette église au cimetière. Ce cheminement, d'environ 350m de long pourrait abriter un verger communal.

**Type d'entretien:**

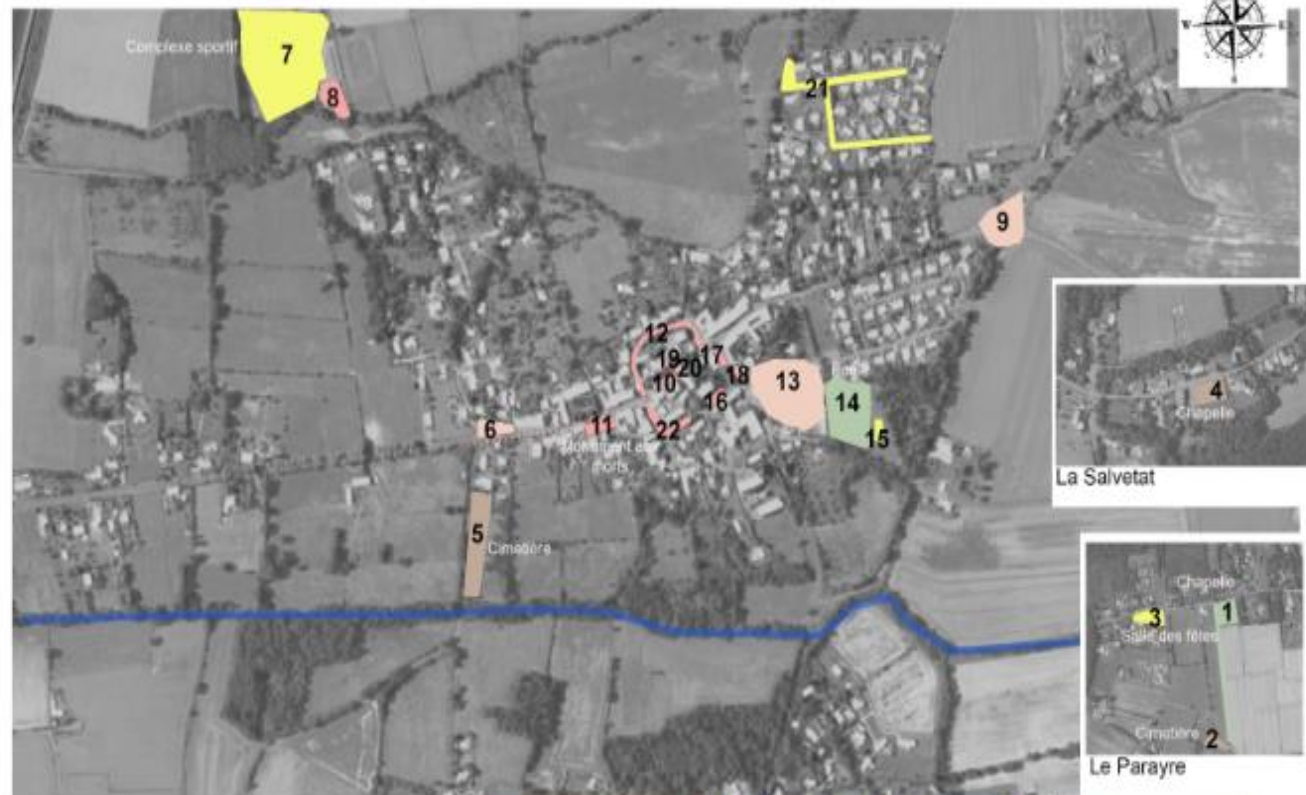
Tonte	Tailler	Arrosage	Désherbage
15/an			

**PRECONISATIONS, OBJECTIFS, ENJEUX**

	Classe de enjeux	Attractivité / visibilité / paysagère	Zone de nature / diversité de vie	Création / maintien de regards
- mettre en place un <b>fauchage différencié</b> pour mettre en scène cet espace public: à l'arrière, un espace potager (éco-pâturage à mettre en place) et sur la partie avant (croix, banc, entrée église) faire un fauchage plus régulier				



### TYOLOGIE DE L'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX POUR LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE - COMMUNE DE SAINTE FOY DE PEYROLIERE



1. église du Parayre
2. cimetière du Parayre
3. salle des fêtes
4. cimetière de la Salvetat
5. cimetière de Sainte Foy
6. Notre Dame du Lait
7. complexe sportif
8. terrain de pétanque
9. giratoire route de Toulouse
10. mairie
11. monument aux morts
12. abords groupe scolaire
13. quartier de l'école maternelle
14. les prés de la ville
15. city stade
16. aire de jeux
17. perris Salle des fêtes
18. devant de la crèche
19. arrière Nord de l'église
20. angle Sud de l'église
21. lotissement rues Sauvignon/Merlot

**A- espace horticole et paysagé**  
espaces très fréquentés et vitrines de la commune  
"entretien soutenu"

**B- espace vert libre et ludique**  
espaces fréquentés par les riverains, lieux de vie des lotissements  
"entretien fréquent"

**C- espace libre rustique**  
espaces fréquentés ponctuellement  
"entretien limité"

**D- espace naturel**  
espaces libres, pas fréquentés dans leur intégralité, flore locale spontanée et biodiversité à favoriser  
"entretien doux"

**E- cimetière**  
lieu de recueillement sensible  
"entretien soigné et suivi"



# Typologie d'entretien des différents espaces communaux

		A	B	C	D	E
		espace horticole et jardiné	espace vert libre et ludique	espace libre rustique	espace naturel	cimetière
<b>définition</b>		espace soigné, vitrine de la commune, de représentation "entretien soutenu"	espace fréquenté, paysage structuré et aspect visuel maintenu "entretiens fréquents"	espace fréquenté ponctuellement "entretien limité"	espace libre, pas fréquenté dans son intégralité, flore locale spontanée et de biodiversité à favoriser "entretien doux"	lieu de recueillement sensible "entretien soigné et suivi"
<b>tonte/fauchage</b>	<b>fréquence</b>	15 tontes/an rotofil à chaque tonte	10 tontes/an rotofil une fois sur deux  plantation de bulbes printaniers pour décaler les premières tontes.	tontes toutes les mois rotofil 1 tonte/2	Fauches différenciées à la parcelle 2 à 3 fois par an	tontes toutes les 20 jours
	<b>hauteur</b>	4-5 cm	5cm	6-7 cm		4-5 cm
<b>taille</b> <i>(à adapter en fonction de l'essence)</i>	<b>arbre</b>					
	<b>arbuste</b>	1 à 2/an	1/an			
<b>arrosage</b> <i>(de mai à octobre)</i>		2-3 fois par semaine	arrosage occasionnel dans certains massifs en fonction de la météo	pas d'arrosage	pas d'arrosage	
<b>désherbage manuel plantations</b>		vivaces: 2-3/an+ paillage organique annuelles (jardinières): tous les 15 jours sauf les 3 premières semaines	pas de jardinières vivaces: 2/an+ paillage organique	-	-	-
<b>outils utilisés (entretien espaces verts)</b>		Tondeuse, Rotofil, souffleur, petits outils de jardinage	Tondeuse, Rotofil, souffleur, petits outils de jardinage	tondeuse, rotofil	grobroyeur, épaveuse, rotofil	tondeuse, anti-projection
<b>outils utilisés (désherbage surfaces minérales -rues, trottoirs, places)</b>		-Balayeuse 1/mois -Anti-projection 1 / mois -thermique gaz toutes les 3 semaines	-Balayeuse tous les 2 mois -Anti-projection tous les 2 mois	-Balayeuse tous les 2-3 mois	-	-Herse mécanique 1/mois -Anti-projection 1 / mois
<b>localisation</b>		Parvis Salle des fêtes devant de la crèche Angle Sud de l'église Aire de jeux allée des Tilleuls mairie monument aux morts terrain de pétanque abords avenue scolaire	Notre Dame du Lait giratoire route de Toulouse quartier de l'école maternelle	salle des fêtes du Parayre lotissement citéstade abords complexe sportif	église du Parayre les prés de la ville	cimetière du Parayre cimetière de la Salvétat cimetière de Sainte Foy



## *L'appui financier de l'agence de l'Eau Adour Garonne*

- Dans la réalisation du diagnostic
- Dans l'élaboration du projet d'amélioration
- Dans l'acquisition de matériel
- Dans la mise en place de la communication



Deux dossiers déposés  
Aide maximale à hauteur de  
70% accordée





**Le désherbeur thermique  
à air chaud pulsé**



**Balayeuse**



**Acquisition  
de matériel**



**Lame niveleuse**



**Rotofil  
avec tête réciprocateur**





**Tonte différenciée**

***A souligner, le travail  
et l'implication des  
agents techniques***



**Balayage voirie**



**Embellissement avec paillage**



**Embellissement avec paillage**



**Brûlage**



**N°40**

Pour préserver votre **santé**, la qualité de **l'eau** et la **biodiversité**,  
 La commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières s'engage dans le : **Site naturel**

**Zero Pesticide**

Projet conduit par Terribori en partenariat avec la commune française de Sainte-Foy-de-Peyrolières.



[www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr](http://www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr)

# Communication

**PROJETS d'AVENIR**  
 pour Sainte-Foy

**Abordons les sujets qui vous intéressent**

**PARLONS-EN**  
 Soirées d'informations et d'échanges proposées par la municipalité

## Un pesticide ?

**DEFINITION DES PRODUITS PHYTOANCIENS**  
 Selon le règlement européen (CE 11/07/2009), les produits phytosanitaires ou plus couramment appelés "pesticides" sont des préparations chimiques destinées à détruire des végétaux indésirables, à freiner ou prévenir la croissance indésirable de végétaux... Insecticides, acaricides, désherbants, débroussaillants, liquides ou solides sont, autant d'exemples de produits phytosanitaires qui pour être utilisés en France doivent obligatoirement disposer d'une Autorisation de Mise sur le Marché Française (AMM).

**RISQUES**  
 pour la santé : Utiliser des pesticides sans se protéger peut entraîner des dangers immédiats (toxicité aigüe) ou à long terme (toxicité chronique). Maux de tête, allergies, dermatoses, brûlures, malaises... sont des effets immédiats. Maladies neurologiques, cancers, troubles de la reproduction et baisse de la fertilité... sont des effets à long terme.

pour l'environnement : Les pesticides présentent des dangers pour la biodiversité. Pollutions ponctuelles ou diffuses issues des traitements phytosanitaires entraînent des pollutions de l'eau, de l'air, des sols, et toute une série de changements des milieux (eutrophisations, développement d'algues, diminution de certaines espèces...) rendent dans certains cas l'eau non potable pour la consommation personnelle.

**REGLEMENTATION**  
 Il convient de rappeler que l'utilisation des produits phytopharmaceutiques est dorénavant interdite depuis le 1er janvier 2017 dans les collectivités, date d'entrée en application de la loi Labbé du 6 février 2014 complétée par la loi de Transition Énergétique du 17 août 2015. Cette loi concerne l'entretien des espaces verts, des forêts, zones relevant du domaine public.

**Plus d'informations**  
 Pour les particuliers, il sera interdit d'acheter, de détenir ou d'utiliser des produits phytosanitaires à compter du 1er janvier 2019 sauf si ces produits sont considérés à faible risque.

**Plus d'informations**  
[www.info-pesticides.org](http://www.info-pesticides.org)  
[www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)  
[www.jardinsnaturel.org](http://www.jardinsnaturel.org)  
[www.observeoire-pesticides.gouv.fr](http://www.observeoire-pesticides.gouv.fr)

## Et dans mon jardin ?

**Pour limiter la pousse des herbes indésirables**  
 Le paillage : Le paillage est une technique préventive qui consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques ou minéraux pour le nourrir et/ou pour le protéger de la pousse d'essences indésirables.  
 Insectes : Insectes à la pousse des herbes non désirées : conserve l'humidité, enrichit le sol en matière organique, favorise le développement d'auxiliaires (vers de terre...), protège les jeunes plantations contre la concurrence, rajoute une touche esthétique.

**Les couvre-sols**  
 Une plante couvre-sol est une plante qui se développe horizontalement et qui a un fort pouvoir couvrant. Elle permet de couvrir des espaces difficiles d'accès (talus), de s'installer au pied des arbres, de garnir des massifs.

**Les aménagements**  
 Certains revêtements si le piétement ou le passage des véhicules n'est pas régulier, sont propices à la pousse des adventices (gravier, sable, pierres...), ligetats et treillis en plastique devraient être évités au minimum utile sur les surfaces de ce type et préférer des surfaces embèrbes (entretien à la tondeuse), plantées (entretien manuel) ou minérales (balayage régulier). Il peut également être envisagé de mettre en place un géotextile (film blanc perméable) sous les graviers pour limiter la pousse.

**Pour supprimer les herbes indésirables**  
 - utiliser de l'eau bouillante en application locale (eau de cuisson)  
 - utiliser du matériel de désherbage thermique (gaz)  
 - faire un balayage fréquent des surfaces imperméables  
 - pratiquer un arrachage manuel ou un binage du sol

**Pour remplacer les insecticides**  
 - favoriser l'accueil de la faune auxiliaire (hérisson, coccinelle, chrysope...)  
 - utiliser des purins et décoctions (ortie, fougère...)  
 - associer des plantes (surtout aux pieds des tomates) mycorhiziennes contre le ver du fraisier...  
 - utiliser des produits naturels (savon noir, soufre, pyréthre...)

## Une commune sans Pesticide



**Zero Pesticide**

Adoptés de l'eau Adour-Garonne  
 Terribori  
 Observatoire de la Biodiversité

## Quels changements sur Sainte-Foy-de-Peyrolières ?

L'objectif de la commune est de ne plus utiliser de pesticides. La commune s'est faite accompagner par le bureau d'étude Terribori pour l'établissement d'un diagnostic et la mise en place de solutions alternatives. L'Agence de l'Eau Adour Garonne a aidé financièrement la commune dans cette démarche, pour l'étude et pour les investissements.

### UNE GESTION DIFFERENCIEE

La gestion différenciée est une façon d'entretenir les espaces verts et la voirie qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins. Elle propose que certains espaces moins fréquentés, fragiles ou écologiquement précieux ne soient fauchés qu'une ou deux fois par an. Cela afin d'y conserver des refuges pour la biodiversité et une plus grande diversité des paysages, alors que d'autres seront régulièrement tondus en raison de leurs usages et fonctions. Cette gestion permet également de prendre en compte la notion de temps passé à l'entretien. Il est ainsi actuellement par les employés communaux et il s'agit de continuer à entretenir la commune à moyen human constant. Un zonage est donc réalisé afin de répartir les espaces, et les classer en quatre classes d'entretien :

- A-Espace horticole et paysage**  
Espaces très fréquentés et très visibles de la commune nécessitant un entretien soutenu.
- B-Espace vert libre et ludique**  
Espaces fréquentés par les riverains, lieux de vie des habitants nécessitant un entretien fréquent.
- C-Espace libre rustique**  
Espaces fréquemment ponctuellement entretenus.
- D-Espace naturel**  
Espaces libres, pas fréquentés, dans leur intégralité, flore locale spontanée et biodiversité à favoriser, entretien doux.

**CAS CONCRETS SUR LA COMMUNE**

**Amélioration des pratiques de désherbage**  
 - Désherbage mécanique  
 - Désherbage thermique  
 - Désherbage à l'eau bouillante

- DES AMENAGEMENTS SUR LA COMMUNE**
- Entretien différencié
  - Des massifs qui arrivent à maturité
  - Espace du monument aux morts
  - Les cimetières
  - Nouvelles pratiques de désherbage
  - Différentes qualifications des espaces
  - Remplacement des plantes dans les massifs
  - Réaménagement de l'espace
  - Nouvelle qualification des espaces
  - Acquisition de matériel et formation des agents.

**DES AMENAGEMENTS**  
 L'entretien d'un espace dépend en grande partie de son aménagement, de son revêtement, de la disposition des éléments le composant. Sur Sainte-Foy-de-Peyrolières, quelques espaces ont été identifiés pour être réqualifiés afin à la fois de réduire le temps passé à l'entretien (avec les méthodes alternatives) mais également pour embellir la commune. Ces aménagements seront échelonnés sur plusieurs années.

**Aménagement autour du monument aux morts :**  
 - Aménagement des allées des cimetières



## CHANGER SON REGARD

Les plantes spontanées peuvent contribuer au fleurissement du village.

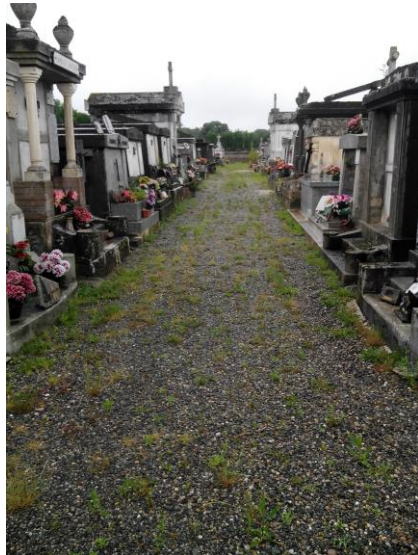
Chacun a son rôle à jouer pour accompagner la commune en entretenant le pied de mur de sa propriété (désherbage manuel, tonte, fleurissement).







**La gestion différenciée dans les cimetières = Un espace très minéral à revégétaliser**



Pour préserver votre santé, la qualité de l'eau

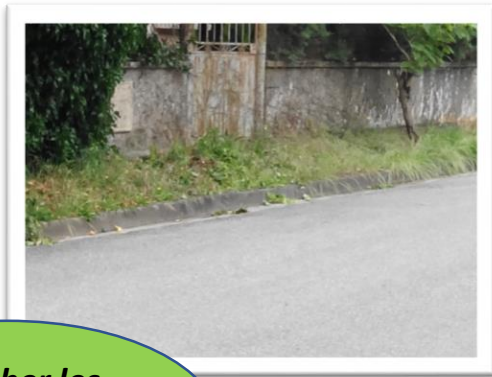
La commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières s'engage dans le







*Arracher les adventices, tondre*



*Participer à l'embellissement*



*Pailler*



Participation  
différenciée  
Autre regard citoyenne  
Tolérance  
**ZEROPHYTO**  
Gestion  
ENSEMBLE



*Balayer et désherber devant votre maison*



*Et vous, que pouvez-vous faire?*